



CONSEIL CONSULAIRE PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2014

1. Convocation des membres :

Par courrier électronique en date du 19 septembre 2014, les membres du conseil consulaire du consulat général de France à Shanghai ont été convoqués pour une réunion le 6 novembre 2014 à 09h00 dans les locaux du consulat général de France à Shanghai.

2. Ordre du jour :

Par courrier électronique du 19 septembre 2014, l'ordre du jour a été notifié aux membres du conseil.

Point porté à l'ordre du jour par le président :

- Avis du conseil consulaire sur les dossiers présentés lors de la seconde campagne des bourses scolaires.

Point porté à l'ordre du jour par la moitié au moins des membres du conseil consulaire :

- Néant.

3. Membres présents et quorum :

Les membres convoqués et présents du conseil consulaire sont :

- Bernard NEDELEC, consul général adjoint, représentant M. Emmanuel LENAIN, consul général de France à Shanghai, président du conseil consulaire,
- Gilbert MENNETRET, conseiller consulaire,
- Laure PALLEZ, conseiller consulaire,
- Elsa LE ROCHELEUIL, conseiller consulaire,
- Aline GUO-HAEFELE-PFALTZGRAFF, conseiller consulaire,
- Amaëlle MAYER, attaché de coopération éducative et universitaire,
- Eric VETEAU, proviseur du Lycée français de Shanghai,
- Servane BUCAILLE, présidente du comité de gestion du Petit lotus bleu,
- Ludovic CHIKLI, représentant le comité de gestion du Lycée français de Shanghai,
- Eliane OLIVIER, représentante de l'Union des Français de l'Etranger de Shanghai,
- Stéphanie HERICHER, présidente de l'Association Démocratique des Français de l'Etranger
- Véronique SERISIER, représentante des personnels enseignants.

Les membres convoqués et absents du conseil consulaire sont :

- Nicolas BIGAN, directeur du primaire du Petit lotus bleu,
- Catherine CHAUVINC, présidente du comité de gestion du Phoenix.

Le quorum est atteint.

4. Désignation d'un secrétaire :

Le président du conseil consulaire désigne M. Fabrice PLACE, consul adjoint, chef de chancellerie au consulat général de France à Shanghai, comme secrétaire de cette réunion.

5. Avis du conseil consulaire sur les dossiers présentés lors de la seconde campagne des bourses scolaires :

Le conseil consulaire émet un avis sur les 21 dossiers présentés lors de la seconde campagne des bourses scolaires. Les délibérations du conseil consulaire concernant les dossiers de bourses étant confidentielles, un procès-verbal spécifique reprenant tous les dossiers individuels est signé par les membres du conseil consulaire.